

La nouvelle communauté reste, comme auparavant, entièrement attachée à l'institut des Sœurs de Charité de la Providence, dont elle reçoit l'impulsion et la direction. C'est dans la grande famille religieuse une petite famille ayant ses traits distinctifs et son organisation spéciale, mais restant sous la dépendance des supérieures générales. L'œuvre est purement locale et limitée à l'Asile des Sourdes-Muettes de Montréal.

Voici maintenant la lettre adressée par Mgr l'archevêque aux dévouées religieuses :

Archevêché de Montréal.

A nos chères filles en N.-S., les Petites Sœurs de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Nous approuvons, après les avoir bien étudiées, ces Constitutions dont la piété, le zèle et la prudence ont inspiré la rédaction et qui seront désormais pour vous la règle de votre vie. Recevez-les avec esprit de foi et reconnaissance, car elles sont l'expression des volontés de Dieu à votre égard. En elles se trouve le secret de votre sanctification, de votre bonheur dans le temps et dans l'éternité. Vous n'y verrez pas seulement l'indication sèche de vos obligations d'état et de vos devoirs de chaque jour, mais aussi l'explication de ces obligations saintes et de nombreux conseils qui vous aideront à la pratique des vertus religieuses. Ces pages ont été écrites pour vous et avec la connaissance de vos besoins particuliers. Relisez-les souvent ; faites-en l'objet de vos méditations. Soyez fidèles aux plus petites choses qui vous y sont enseignées. Dans le service de Dieu, vous le savez, rien n'est petit, car tout peut compter pour le ciel et nous fournir l'occasion de prouver notre amour et notre générosité. Ayez sans cesse Notre-Seigneur devant les yeux, il est votre modèle en même temps que votre maître. Aimez l'obéissance comme il l'a aimée lui-même, et pratiquez-la comme il l'a pratiquée depuis le premier jusqu'au dernier instant de sa vie. C'est la vertu qui a sauvé le monde, c'est celle qui fera de vous des religieuses parfaites tout particulièrement chères au divin Cœur. C'est le vœu que nous formons pour vous en vous bénissant, et en mettant de nouveau votre petite congrégation sous la protection de Celle que vous invoquez sous le titre si touchant de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Montréal, le 8 décembre 1898.

Fête de l'Immaculée Conception.

† PAUL, arch. de Montréal.



que ; la  
la terre

Ce soi  
n'avait  
à consol  
mains, s

Il étai  
gnons av  
sait plut

Et là,  
raient su

Tout à  
candeur  
c'est Noël  
minuit ?

sa femme

« C'est

« Oh ! r

L'hom  
et frappa  
riche et l

L'enfar

« Oh ! j  
je vais pr  
père, prie

Et la  
crucifié. s

Dieu son

L'ouvrie

La prièr  
père, conti  
l'argent ?

« Si j'en  
miracle. »